

Aix-Marseille	Étab.	ZR
Alpes-Haute-Prov.	PPV	835,2
Hautes-Alpes	PPV	PPV
Bouches-du-Rhône	PPV	289,2
Vaucluse	PPV	222,2
Amiens	Étab.	ZR
Aisne	PPV	21,0
Oise	PPV	21,0
Somme	PPV	71,0
Besançon	Étab.	ZR
Doubs	21,0	21,0
Jura	PPV	PPV
Haute-Saône	21,0	21,0
Territoire de Belfort	21,0	PPV
Bordeaux	Étab.	ZR
Dordogne	275,2	171,2
Gironde	PPV	388,2
Landes	136,0	108,0
Lot-et-Garonne	PPV	861,2
Pyrénées-Atlant.	98,0	95,2
Caen	Étab.	ZR
Calvados	588,2	PPV
Manche	21,0	PPV
Orne	203,2	PPV
Clermont	Étab.	ZR
Allier	335,2	21,0
Cantal	PPV	PPV
Haute-Loire	PPV	PPV
Puy-de-Dôme	321,2	48,0
Corse	Étab.	ZR
Corse-du-Sud	PPV	PPV
Haute-Corse	331,2	PPV

Créteil	Étab.	ZR
Seine-et-Marne	21,0	21,0
Seine-Saint-Denis	71,0	21,0
Val-de-Marne	182,0	55,0
Dijon	Étab.	ZR
Côte-d'Or	28,0	761,2
Nièvre	2 211,0	28,0
Saône-et-Loire	1 293,0	360,0
Yonne	28,0	28,0
Grenoble	Étab.	ZR
Ardèche	135,0	PPV
Drôme	321,2	149,0
Isère	31,0	21,0
Savoie	1 531,0	21,0
Haute-Savoie	118,0	21,0
Guadeloupe	Étab.	ZR
	45,0	35,0
Guyane	Étab.	ZR
	111,0	PPV
Lille	Étab.	ZR
Nord	657,2	21,0
Pas-de-Calais	437,2	21,0
Limoges	Étab.	ZR
Corrèze	21,0	28,0
Creuse	21,0	PPV
Haute-Vienne	453,0	71,0
Lyon	Étab.	ZR
Ain	128,0	121,2
Loire	360,0	262,2
Rhône	145,2	171,2
Martinique	Étab.	ZR
	149,0	PPV
Mayotte	Étab.	ZR
	90,0	PPV

Montpellier	Étab.	ZR
Aude	PPV	479,2
Gard	PPV	41,0
Hérault	PPV	128,2
Lozère	PPV	PPV
Pyr.-Orientales	PPV	170,2
Nancy-Metz	Étab.	ZR
Meurthe-et-Moselle	PPV	121,3
Meuse	PPV	PPV
Moselle	225,3	31,3
Vosges	224,0	PPV
Nantes	Étab.	ZR
Loire-Atlantique	558,2	178,2
Maine-et-Loire	301,2	172,0
Mayenne	28,0	PPV
Sarthe	380,2	83,0
Vendée	192,0	21,0
Nice	Étab.	ZR
Alpes-Maritimes	291,0	128,0
Var	328,0	21,0
Orléans-Tours	Étab.	ZR
Cher	21,0	PPV
Eure-et-Loir	21,0	PPV
Indre	21,0	PPV
Indre-et-Loire	73,0	21,0
Loir-et-Cher	21,0	PPV
Loiret	21,0	21,0
Paris	Étab.	ZR
	100,0	21,0
Poitiers	Étab.	ZR
Charente	335,0	65,0
Charente-Maritime	81,2	151,0
Deux-Sèvres	108,2	PPV
Vienne	386,2	PPV

Reims	Étab.	ZR
Ardennes	PPV	175,0
Aube	PPV	21,0
Marne	21,0	71,2
Haute-Marne	PPV	PPV
Rennes	Étab.	ZR
Côtes-d'Armor	137,0	48,0
Finistère	PPV	31,0
Ille-et-Vilaine	282,0	21,0
Morbihan	389,2	45,0
Réunion	Étab.	ZR
	71,0	PPV
Rouen	Étab.	ZR
Eure	35,0	31,0
Seine-Maritime	1 980,0	348,2
Strasbourg	Étab.	ZR
Bas-Rhin	285,0	231,0
Haut-Rhin	38,0	PPV
Toulouse	Étab.	ZR
Ariège	PPV	258,2
Aveyron	341,0	98,2
Haute-Garonne	553,2	1 294,0
Gers	PPV	251,2
Lot	521,2	PPV
Hautes-Pyrénées	PPV	242,0
Tarn	488,2	PPV
Tarn-et-Garonne	PPV	PPV
Versailles	Étab.	ZR
Yvelines	253,2	21,0
Essonne	121,0	21,0
Hauts-de-Seine	151,0	51,0
Val-d'Oise	51,0	21,0

Seconde étape du mouvement national déconcentré, la phase « intra-académique » permet à l'administration rectorale d'affecter tous les collègues d'une académie – ceux qui y sont déjà et ceux qui viennent d'y entrer lors de la phase inter – sur un poste en établissement ou sur une zone de remplacement.

Les « barèmes » de l'intra étant fixés académiquement, il convient de lire attentivement la note de service rectorale et les publications académiques du SNES sur le sujet. Ces barèmes « intra » correspondent au plus petit barème des collègues mutés à l'intérieur d'un département donné, quel que soit le type d'établissement (collèges, lycées et lycées professionnels pour les CPE et les documentalistes).

Les élus du SNES sont à vos côtés, afin de vous informer et vous défendre. Présents et majoritaires dans toutes les instances paritaires, ils agissent pour que l'égalité de traitement entre les collègues soit une réalité. Leur expertise est reconnue de tous : n'hésitez pas à faire appel à eux.

Le SNES revendique la construction d'un mouvement national amélioré, en une seule phase, assurant le droit de tous les collègues à une mutation choisie dans le respect de règles communes, claires, équitables et applicables à tous.

**DÉFENDRE
LES PERSONNELS,
LE DROIT À MUTER,
DES RÈGLES NATIONALES**

PPV : Pas de Poste Vacant

ATTENTION : ces barèmes sont le constat du mouvement 2014. Elles ne préjugent pas des barèmes 2015, qui dépendront, en particulier, des politiques rectorales d'implantation des postes, du nombre de participants et de la composition académique des barèmes.